

## TECHNICIEN(NE) EN AUDIOVISUEL

Remplacement

École secondaire Louis-Philippe-Paré

**Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries**

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) cherche à pourvoir un remplacement de technicienne ou de technicien en audiovisuel au sein de [l'école Louis-Philippe-Paré](#) à Châteauguay jusqu'au 22 août 2027.

Vous souhaitez donner un sens à votre travail au quotidien et faire une différence dans la vie scolaire et sociale des élèves? Au CSSDGS, tous les employés y contribuent, chacun à sa façon. Voici ce qui vous attend dans le milieu scolaire :

- 4 semaines de vacances et 16 jours fériés incluant la période des Fêtes;
- Un régime de retraite généreux à prestations déterminées et des assurances collectives avantageuses;
- Un programme de formation continue.

### VOTRE ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Une organisation qui a pour mission la réussite scolaire et sociale de près de 32 500 élèves, dans un réseau de 55 établissements. [Découvrez le CSSDGS.](#)

### VOS CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire : 35 heures par semaine;
- Salaire : de 26,92 \$ à 33,68 \$ de l'heure, selon les qualifications, l'expérience et en conformité avec la convention collective en vigueur;

### VOTRE MISSION

Dans le cadre de vos fonctions, vous réaliserez une variété de travaux techniques liés à l'utilisation d'équipements audiovisuels ainsi qu'à la production de contenus audiovisuels.

Pour en savoir plus sur la description de tâches détaillée, veuillez consulter [le plan de classification](#).

### VOTRE APPORT AU QUOTIDIEN

- Installer, entretenir, réparer et assurer le bon fonctionnement des équipements audiovisuels;
- Offrir un soutien technique, effectuer le dépannage et conseiller les utilisateurs sur l'utilisation du matériel;
- Participer à la planification, à l'organisation et à la réalisation de productions audiovisuelles (captation, sonorisation, éclairage, montage et diffusion);
- Accompagner, au besoin, des groupes dans la réalisation de projets ou de spectacles;
- Veiller au respect des droits d'auteur, des licences et des bonnes pratiques en matière d'utilisation des contenus;
- Assurer la gestion des équipements audiovisuels, incluant le prêt, la récupération et l'inventaire;
- Commander les fournitures nécessaires et contribuer au suivi budgétaire de votre secteur;
- Évaluer et recommander l'acquisition de nouveaux équipements;

## TECHNICIEN(NE) EN AUDIOVISUEL

Remplacement

École secondaire Louis-Philippe-Paré

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

- Réaliser diverses tâches de reproduction et de traitement de contenus audiovisuels;
- Utiliser différents logiciels spécialisés et offrir un soutien aux utilisateurs lorsque requis;
- Participer à l'intégration et à l'accompagnement du personnel moins expérimenté et contribuer au bon déroulement des opérations techniques.
- Effectuer toute autre tâche connexe liée à vos fonctions.

### VOS QUALIFICATIONS

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en technologie de l'électronique, option audiovisuel ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

### VOTRE PROFIL

- Aptitudes pour la relation d'aide et le conseil;
- Dynamisme et compétences d'animation de groupes;
- Esprit d'équipe et de coopération;
- Facilité sur le plan des relations interpersonnelles et sens de la communication;
- Habilités de rédaction et excellente maîtrise du français oral et écrit.

### POSTULEZ DÈS MAINTENANT

Le défi vous intéresse? Vous pouvez soumettre votre candidature en ligne au plus tard le 29 juin 2026, avant 16h00 en cliquant [ici](#).

Référence de concours : S-2627-002

*Le CSSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.*

*Le CSSDGS est engagé dans un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) et invite les femmes, les minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.*

*Le CSSDGS est assujéti à la [Loi sur la laïcité de l'État](#) ainsi qu'aux dispositions amenées par l'adoption du projet de loi 94 depuis le 30 octobre 2025. Cette loi vise notamment à élargir l'interdiction du port de signes religieux à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves. Cette dernière stipule que tous les membres du personnel doivent exercer leurs fonctions à visage découvert, s'abstenir de porter tout signe religieux et utiliser exclusivement le français dans le cadre de leurs fonctions.*